

Préparation de la rentrée scolaire 2014 (résumé pour le primaire)

Les acteurs de l'éducation nationale ont la responsabilité d'instruire et d'éduquer chaque élève pour lui permettre de trouver sa place dans la société de demain. Un impératif doit les guider aujourd'hui : combattre les inégalités sociales et territoriales à l'œuvre au sein du système éducatif pour favoriser la réussite de chaque enfant.

Les évolutions se poursuivront à la rentrée 2014-2015 autour de quatre grands axes :

- accompagner les élèves dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours pour une meilleure insertion sociale et professionnelle (I) ;
- combattre les inégalités tout au long de la scolarité (II) ;
- former, soutenir et accompagner les équipes pédagogiques et éducatives (III) ;
- promouvoir une école à la fois exigeante et bienveillante (IV).

I - Accompagner les élèves dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours pour une meilleure insertion sociale et professionnelle

1. Offrir à chacun de meilleures conditions d'apprentissage

La mise en œuvre des programmes sera préparée et accompagnée par des actions de formation et des ressources dédiées

Le [dispositif « plus de maîtres que de classes »](#) continuera d'être développé

La réforme des rythmes scolaires sera généralisée à la rentrée 2014.

Les [activités pédagogiques complémentaires \(APC\)](#) devront contribuer à la réussite de tous grâce à un accompagnement différencié favorisant le plaisir d'apprendre.

L'action des directeurs d'école sera soutenue. Les décharges des directeurs des écoles de 1 à 3 classes seront portées de 2 à 4 jours.

2. Faire évoluer les pratiques d'évaluation des élèves

Pour améliorer l'efficacité des apprentissages et la confiance en eux des élèves, il importe de faire évoluer les pratiques en matière d'évaluation. Des fiches seront mises en ligne à la fin du printemps pour accompagner les enseignants dans cette évolution.

3. Améliorer la progressivité des apprentissages et la fluidité des parcours

Le [conseil école-collège](#) renforce la continuité entre le premier et le second degré en proposant des actions de coopération

Les IEN veilleront à ce que les classes de CP soient prises en charge par des professeurs expérimentés.

Accompagner l'élève tout au long de sa scolarité, en valorisant ses acquis, c'est aussi le sens du parcours d'éducation artistique et culturelle

II - Combattre les inégalités tout au long de la scolarité

1. Refonder l'éducation prioritaire

2. Développer les internats de la réussite

3. Améliorer la mixité sociale des établissements scolaires

4. Mieux aider et accompagner les élèves qui en ont le plus besoin

RASED: les missions de ces enseignants qui mettent en œuvre ces aides doivent être mieux identifiées et mieux reconnues. Leur travail, complémentaire de celui des enseignants des classes, permettra de mieux prendre en charge collectivement les difficultés d'apprentissage et d'adaptation

des élèves aux exigences scolaires. L'articulation entre les aides spécialisées et les autres dispositifs d'aide proposés aux élèves dans les écoles s'en trouvera significativement améliorée afin que l'action conjointe des adultes contribue à une meilleure réussite de tous les élèves.

AVS : Un important effort de professionnalisation des personnels a été engagé. 2 400 auxiliaires de vie scolaire bénéficieront d'un contrat à durée indéterminée à la rentrée.

La promotion d'une école inclusive pour mieux scolariser les élèves en situation de handicap est poursuivie.

30 unités d'enseignement pour les élèves autistes ouvriront à la rentrée 2014 dans les écoles maternelles

5. Favoriser la persévérance scolaire et poursuivre la lutte contre le décrochage scolaire

La meilleure prévention contre le décrochage réside dans la construction, en chaque élève, d'un rapport positif à l'école et dans l'acquisition des savoirs et compétences de base

La prévention de l'illettrisme doit être au cœur des missions de l'éducation nationale

III - Former, soutenir et accompagner les équipes pédagogiques et éducatives

1. Se mobiliser pour la réussite des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation

La mobilisation des corps d'inspection doit contribuer à une construction de l'offre de formation des parcours et à leur mise en œuvre par des équipes pédagogiques intégrant un nombre significatif d'enseignants formateurs et de professionnels de l'éducation nationale.

2. Développer la professionnalisation des formateurs

3. Développer le service public du numérique éducatif, vecteur de renouvellement des pratiques pédagogiques

La formation des enseignants au et par le numérique sera un volet essentiel de la professionnalisation des futurs enseignants.

Les nouveaux services développés dans le cadre du service public du numérique éducatif feront l'objet d'une large diffusion

IV - Promouvoir une école à la fois exigeante et bienveillante

1. Défendre et promouvoir les valeurs de la République et prévenir toutes les formes de discriminations

La Charte de la laïcité à l'École doit être visible dans les écoles. Il est recommandé de la joindre au règlement intérieur.

L'appropriation des valeurs de la République, par la culture du respect et de la compréhension de l'autre qu'elle implique, permet de combattre toutes les violences et les discriminations.

L'école participe à la construction d'une [mémoire collective](#) autour de valeurs partagées

Il s'agit de construire une École respectueuse et ouverte sur le monde qui l'entoure.

2. Refonder la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves

3. Développer les partenariats avec tous les acteurs de la communauté éducative

Conclusion

Pour assurer le redressement de son système éducatif en luttant contre les inégalités, la Nation a conclu un nouveau pacte : la refondation de l'École de la République. Sa réussite repose sur l'engagement et sur la mobilisation de chacun des acteurs chargés de la faire vivre, dans un esprit d'optimisme et de confiance, au service de la réussite de chaque élève.